



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 30 juin 2024

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2024 Taux de participation à 12 h – 1^{er} tour

Le taux de participation enregistré à 12 h en Ille-et-Vilaine est de **22,12%**.
*Ce taux est issu de trois bureaux-test**.

En 2022, le taux de participation départemental était, à la même heure, de 16,43 %.

Le prochain taux de participation sera communiqué à 17 h.

Les résultats provisoires nationaux seront consultables, à partir de 20 h, sur le site internet du ministère de l'Intérieur : <https://elections.interieur.gouv.fr/>

**Les bureaux-test sont des bureaux dont les résultats sont en moyenne, sur les scrutins précédents, les plus proches des résultats départementaux.*

**Service du cabinet
Pôle communication interministérielle**

Tél : 02 21 86 20 71
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Astreinte communication interministérielle
En semaine à partir de 18 h et le week-end

Tél : 06 79 78 73 41
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr